

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Effectué le 11 juillet 2019 dont l'objet est d'ajouter à la résolution CM-184-2019, le nom du signataire du projet présenté au Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

NATURE DE LA CORRECTION

Ajouter le nom du signataire autorisé à signer la demande d'aide financière, les documents relatifs à la demande ainsi que la convention d'aide financière.

MODIFICATION

En conséquence, M. Pierre Winner, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la MRC de Matawinie, ajoute une phrase à la résolution numéro CM-184-2019 du procès-verbal de la séance tenue le 19 juin 2019 afin que la résolution se lise comme suit :

**APPEL DE PROJETS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES -
DÉCISION**

CM-184-2019

Considérant l'adoption de la résolution CM-081-2019 par le Conseil à la séance du 13 mars 2019;

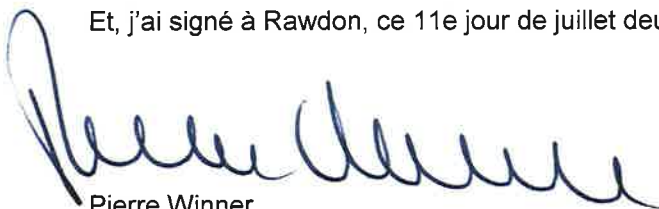
Considérant qu'il n'y a pas de ressource disponible à l'interne pour la préparation de cette demande d'aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. François Quenneville et résolu unanimement d'octroyer un mandat, qui représente un montant maximal de 1 250 \$, à une ressource externe pour la préparation et la présentation d'un projet auprès du Secrétariat à la condition féminine dans le but d'obtenir un soutien financier pour la réalisation d'une politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le secrétaire-trésorier et directeur général par intérim, M. Pierre Winner, est autorisé à signer la demande d'aide financière, les documents relatifs à la demande ainsi que la convention d'aide financière.

Le présent procès-verbal de correction entre en vigueur à compter de sa signature.

Et, j'ai signé à Rawdon, ce 11e jour de juillet deux mille-dix-neuf.



Pierre Winner
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim